

HYUNDAI

VEHICULES UTILITAIRES & INDUSTRIELS



Rapport Annuel 2015



**TRACTAFRIC MOTORS
COTE D'IVOIRE
T M C I**

**SOCIETE ANONYME AVEC CONSEIL D'ADMINISTRATION
AU CAPITAL DE 1 280 000 000 F CFA
SIEGE SOCIAL: Km 4, Boulevard de Marseille, Zone 3
01 B. P. 1 272 ABIDJAN 01
COTE D'IVOIRE
RCCM : CI-ABJ-1963-B-782
CC n° 0100474 J**

EXERCICE 2015

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 10 JUIN 2016

Sommaire

Le Conseil d'Administration	3
Les Commissaires aux Comptes.....	3
L'équipe d'encadrement.....	4
Les activités de la société.....	5
Ordre du jour.....	7
Rapport de gestion du Conseil d'Administration.....	8
Rapport prévu à l'Article 831-2 de l'Acte uniforme révisé.....	15
Les comptes de l'exercice 2015.....	18
Rapport Général des Commissaires aux Comptes.....	23
Rapport Spécial des Commissaires aux Comptes.....	25
Résolutions.....	30

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- | | |
|---|---|
| ● Monsieur Mostafa CHENBOUT | Président du Conseil d'Administration
Administrateur |
| ● TRACTAFRIC MOTORS CORPORATION
Représentant Permanent :
Monsieur Ramses ARROUB | Administrateur |
| ● Monsieur François PIRAUX | Administrateur |
| ● Mademoiselle Laila AIT EL MKADEM | Administrateur |

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES

- | | | |
|----------------------------------|-------------------------|-----------|
| ● SIGECO | Commissaire aux Comptes | Titulaire |
| ● PRICEWATERHOUSECOOPERS | Commissaire aux Comptes | Titulaire |
| ● ERNST & YOUNG CI | Commissaire aux Comptes | Suppléant |
| ● CABINET MOIHE AUDIT ET CONSEIL | Commissaire aux Comptes | Suppléant |

LES ACTIVITES DE LA SOCIETE

Les activités de Tractafic Motors Côte d'Ivoire, véritable professionnel de l'automobile, s'articulent autour de la vente de véhicules neufs à travers ses trois départements **AFRICAUTO**, **ALLIANCE AUTOMOBILES** et **TIGER MOTORS**, son service de location de véhicules **EUROPCAR** et son service pneumatique **MICHELIN**. Son magasin de pièces de rechange commercialise des pièces d'origine constructeurs et des batteries allemandes **BERGA**.

Ces trois départements automobiles se présentent comme suit :

AFRICAUTO

La plus ancienne de toutes les enseignes de TMCI, existe depuis 1960. Plusieurs marques sont commercialisées sous cette enseigne : **HYUNDAI**, **MAZDA**, **FORD** et **EUROPCAR**.

HYUNDAI

Marque d'origine coréenne. Elle a amélioré au fil des années la performance de ses véhicules pour se positionner aujourd'hui comme une marque premium moderne. Sa gamme complète allant des berlines, 4x4, SUV et utilitaires légers jusqu'aux poids lourds répond aux besoins de ses clients, à titre familial comme professionnel.

Aux nouveaux modèles commercialisés en 2014, se sont ajoutés le new Tucson et le Creta au 4^{ème} trimestre 2015 ainsi que la nouvelle version du Santa Fe. La nouvelle version de l'Elantra est, quant à elle, prévue au début du 2^{ème} trimestre 2016.

MAZDA

Marque d'origine japonaise. **AFRICAUTO** a élargi sa gamme de Mazda avec le modèle SUV de type CX-5 dans le courant du 2^{ème} trimestre 2015.

FORD

Marque d'origine américaine. AFRICAUTO a connu une réelle progression de ses ventes depuis 2010 grâce à la commercialisation de la quasi-totalité des produits Ford à ce jour.

L'année 2015 a été riche en nouveaux modèles : new Mondeo, New Figo, New Everest et New Explorer.

EUROPCAR

Carte de location mondialement connue, l'activité, qui a connu une bonne croissance jusqu'à présent, connaît un ralentissement dû à la concurrence de plus en plus vive entre les acteurs du secteur, le secteur informel et les changements d'habitude de location des clients grosse flotte.

ALLIANCE AUTOMOBILES

BMW est une marque allemande prestigieuse. Elle transcende le temps par sa philosophie, son dynamisme et son innovation. Les produits de la gamme X de BMW, lancés au premier trimestre 2015, constituent l'essentiel des ventes de BMW.

En 2013, la carte **MINI COOPER** s'est ajoutée au nombre des cartes de TMCI avec les quatre modèles commercialisés à savoir : la Cooper ONE déclinée en HATCH 2 portes, la Cooper COUPE, la Cooper COUNTRYMAN et le PACEMAN ont été présentés au grand public.

En 2015, nous avons eu l'introduction de la nouvelle Hatch 4 portes.

TIGER MOTORS

A l'origine, trois marques chinoises (VP et 4x4), ZX AUTO (PICK-UP et 4x4) et JAC MOTORS étaient commercialisées sous cette enseigne. En 2015, seule la marque JAC MOTORS (Camions) a été commercialisée.

Ce sont des produits low-cost vendus à des prix attractifs destinés aux petits budgets.

LAISSEZ-VOUS SEDUIRE.



BMW X

www.bmw.com



Le plaisir de conduire

BMW X4

BMW X1



HYUNDAI NEW THINKING. NEW POSSIBILITIES.

SANTA FE

TUCSON



FUSION

EVEREST



Allons plus loin



MAZDA CX-5

MAZDA 6



mazda

TRACTAFRIC MOTORS COTE D'IVOIRE T M C I

S.A. à conseil d'administration
au capital de 1.280.000.000 F CFA
Siège social : Km 4, boulevard de Marseille, Zone 3
01 B. P. 1 272 - ABIDJAN 01
RCCM CI-ABJ-1963-B-782

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 10 JUIN 2016

ORDRE DU JOUR

1. Présentation du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport général des Commissaires aux Comptes sur les comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2015.
2. Présentation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'acte uniforme sur le droit des sociétés commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique
3. Quitus aux administrateurs.
4. Affectation du résultat et mise en paiement des dividendes.
5. Fixation du montant de l'indemnité de fonction à verser aux Administrateurs.
6. Ratification de la désignation par cooptation de M^{lle} Laila AIT EL MKADEM en qualité d'Administrateur en remplacement de M^{me} Fadoua MOUTAOUAKIL, démissionnaire.
7. Non renouvellement du mandat d'Administrateur de la Compagnie Française de Participations Financières.
8. Nomination de Messieurs Serge GURVIL et de François PIRAUX en qualité d'administrateurs ;
9. Renouvellement des mandats des co-commissaires aux comptes titulaires et des co-commissaires aux comptes suppléants.
10. Pouvoirs en vue des formalités.

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis ce jour, en Assemblée Générale Ordinaire en vue de vous présenter et vous demander notamment d'approuver les comptes de l'exercice 2015, clos le 31 décembre 2015, qui font apparaître un **Bénéfice Net de 2 781 913 058 F CFA**, après paiement de l'impôt BIC.

**RAPPORT DE GESTION
DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION
A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE
DES ACTIONNAIRES**

Tractafric Motors Côte d'Ivoire

EXERCICE 2015

Près de 5 ans après la crise post-électorale d'Octobre 2010, la Côte d'Ivoire a repris le chemin d'un développement durable. Au plan économique, les progrès réalisés depuis l'année 2011, durant laquelle le PIB du pays était en forte régression (- 4,7 %), sont incontestables. Le taux de croissance s'est établi à 10,7 % en 2012, puis 8,7 % en 2013, 8,5 % pour 2014 et 8,6% pour 2015 *(source FMI)*.

La normalisation de la situation sociopolitique et sécuritaire s'est aussi traduite par une nette amélioration de l'environnement des affaires, plaçant la Côte d'Ivoire parmi les 10 pays les plus réformateurs dans ce domaine en 2014 et en 2015, selon le classement Doing Business de la Banque mondiale. Le Plan National de Développement (PND) 2016-2020 a pour ambition de faire de la Côte d'Ivoire un pays émergent à l'horizon 2020.

Dans cet environnement économique, particulièrement favorable, la société TMCI a réalisé au cours de l'année 2015, **un Chiffre d'Affaires** global (HT) de **55,79 Milliards de F CFA, contre 49,19 Milliards de F CFA** en 2014, soit une hausse de + 13,42 %.

Le résultat net de l'entreprise est de **+ 2.781,91 Millions de F CFA, contre + 2.320,36 Millions de F CFA** en 2014.

Les effectifs sont passés de 260 au 31 décembre 2014 à **281 personnes** au 31 décembre 2015 (185 en CDI, 53 CDD et 43 intérimaires).

Les investissements de l'exercice 2015 se sont élevés à **1.581,10 Millions F CFA**, contre 1.752,22 Millions de F CFA en 2014. A signaler 832,44 MF CFA d'investissements concernant l'augmentation et le renouvellement de la flotte de location EUROPCAR. Par ailleurs 373,57 MF d'immobilisations en cours ont été comptabilisées dont 206,38 MF principalement pour notre nouvelle agence qui s'ouvrira au 1^{er} trimestre 2016 à San-Pédro.

L'ACTIVITE AUTOMOBILE EN DETAIL

Au cours de l'année 2015, les départements automobiles de TMCI (**AFRICAUTO / ALLIANCE AUTOMOBILES / TIGER MOTORS**) ont vendu au total **2.641 véhicules neufs** contre 2.429 véhicules neufs en 2014 (soit une hausse de + 8,73 %). Dans un marché en hausse (+ 12,05 %), la part de marché de TMCI est passée de 27,2 % en 2014 à **26,4 % en 2015**, soit une perte de 0,8 point de part de marché pour TMCI incidence de la prise en compte par le principal concurrent de ventes trading (env. 500 unités).

Années	Marché ivoirien	TMCI	%
2015	10.014	2.641	26,4 %
2014	8.937	2.429	27,2 %
2013	8.157	2.129	26,1 %
2012	8.548	2.271	26,6 %
2011	5.264	1.337	25,4 %

Il faut par ailleurs noter que l'importation sauvage en Côte d'Ivoire de véhicules neufs, vendus dans des « boutiques à ciel ouvert », c'est-à-dire sur le trottoir, sans aucune garantie pour les consommateurs, continue d'avoir un impact négatif sur le niveau de l'activité automobile du secteur formel.

A - AFRICAUTO

AFRICAUTO a vendu au total **2.517 véhicules neufs en 2015** contre 2.278 ventes en 2014, soit une augmentation de 239 véhicules avec une bonne performance de HYUNDAI qui vend plus de 1.365 véhicules. A noter la contre-performance des véhicules FORD au cours de leur 5^{ème} année. Ventes réalisées 652 en 2015 contre 765 en 2014, soit un recul de -14,8 %.

VENTE DE VEHICULES NEUFS

V N	HYUNDAI	MAZDA	FORD	AUTRES	TOTAL
2015	1.311	474	646	0	2.431
2014	1.245	268	765	0	2.278
2013	1.238	144	590	0	1.972
2012	1.349	74	592	10	2.025
2011	633	95	433	16	1.177

En outre, s'ajoutent à ce volume de vente, 86 véhicules immobilisés répartis comme suit :

- Flotte de location EUROPCAR 78 véhicules
- Différents services d'exploitation..... 08 véhicules

Ce qui ramène notre volume total de mise en circulation, en 2015, à 2 517 véhicules neufs.

B - ALLIANCE AUTOMOBILES

Les ventes BMW, au titre de l'année 2015, se sont élevées à **110** contre 99 en 2014, soit une hausse de 11,11 %. La marque MINI a quant à elle enregistré **07** ventes en 2015 contre 19 ventes en 2014, année de lancement.

C - TIGER MOTORS

Au niveau des ventes de marques chinoises, en 2015, TMCI a vendu **07 véhicules** contre 33 en 2014. A signaler qu'à la suite du non renouvellement des cartes ZX et CHERY en 2014, la carte JAC n'a pas été renouvelée en 2015. Les ventes 2015 n'ont porté que sur le stock JAC de 2014. TMCI se retire ainsi de la vente des véhicules Chinois faute de rentabilité de ces marques.

D - LES SERVICES APRES-VENTE (magasins et ateliers)

Ils interviennent sur une clientèle approvisionnée également par l'entrée de véhicules d'occasion en Côte d'Ivoire. Ils ont réalisé au terme de l'année 2015 un Chiffre d'Affaires de **5.424** MF CFA contre 4.470 MF CFA en 2014, soit une hausse de 21,34 %. L'objectif du SAV est de maintenir une situation durablement bénéficiaire avec la poursuite de la conquête de l'intérieur du pays et l'accroissement de la facturation de la main d'œuvre productive d'atelier.

TMCI possède un dispositif SAV complet et peut ainsi répondre aux réparations de toute la gamme de véhicules qu'elle vend, depuis les petits modèles jusqu'aux très grands véhicules.

Un Quick service avec 5 postes de travail extensible à 10 a été mis en service en décembre 2014 pour la satisfaction de la clientèle pour ce qui concerne les travaux de vidange, filtrations et pneumatiques. L'exercice 2016 verra la mise en service de la deuxième ligne de postes de travail.

E - PNEUMATIQUES MICHELIN

L'activité de distribution des pneumatiques MICHELIN en Côte d'Ivoire, activité complémentaire aux autres activités AUTOMOBILE, a réalisé en 2015 un **CA de 3.698 MF CFA**, contre un CA de 3.233 MF CFA en 2014, soit une hausse de + 14,38 %. La reconquête du marché national a beaucoup de mal à se réaliser face à une concurrence des grandes marques comme : BRIDGESTONE, GOOD YEAR et PIRELLI. Par ailleurs, plus de la moitié du marché est occupée par des pneus d'origine chinoise, vendus à des prix très bas.

F – LOCATION EUROPCAR

Après une septième année d'exploitation, la location EUROPCAR réalise un chiffre d'affaires de **2.038 MF CFA** avec un parc de **199 véhicules** en 2015 (contre 2.020 MF CFA en 2014 avec 202 véhicules). Elle poursuit, comme prévu, son implantation sur le marché ivoirien de la location, à côté d'autres cartes telles que BUDGET / AVIS / HERTZ, présentes depuis longtemps en Côte d'Ivoire, sans oublier de rappeler que la location souffre également du secteur informel.

Le marché de l'automobile connaît une hausse de 12,1 % (10.014 vs 8.937). TMCI a globalement maintenu sa part de marché.

Eu égard, d'une part, au résultat positif de l'exercice 2015 et, d'autre part, à une structure de bilan bien équilibrée, le Conseil propose à l'Assemblée, la distribution d'un dividende brut de 14.500 F CFA par action.

G – EVOLUTION DE LA TRESORERIE

La trésorerie nette est en amélioration de 1 746 MF au 31.12.2015, comparée à celle de 2014 (- 5 918 MF vs - 7 664 MF). Cette trésorerie nette se décompose en découverts (- 418 MF) et crédits de trésorerie (- 5.500 MF).

H – PERSPECTIVES 2016

Pour 2016, le marché global de l'automobile devrait rester autour de 9.500 véhicules neufs, soit 5 % de moins que le niveau de 2015. Sur ce marché, nous comptons gagner 27 % de part de marché contre 26,4% en 2015.

Par ailleurs, la société se déploie à San-Pédro et au Nord d'Abidjan. Il faut noter que l'Agence de San-Pédro est opérationnelle depuis son inauguration le 07 avril 2016. L'inauguration de l'Agence Abidjan-Nord est prévue courant juin 2016.

RESULTAT ET RESOLUTIONS

- Après lecture du rapport général des Commissaires aux Comptes,
 - ◆ nous vous demandons, d'approuver les Comptes de l'exercice 2015 qui vous sont présentés ;
 - ◆ et d'approuver l'affectation suivante du résultat bénéficiaire de l'exercice 2015 :

<input type="checkbox"/> bénéfice de l'exercice	2.781.913.058 F CFA
<input type="checkbox"/> report à nouveau antérieur	658.950.185 F CFA
<input type="checkbox"/> formant un montant distribuable de	3.440.863.243 F CFA
<input type="checkbox"/> sur lequel est prélevé un dividende de	2.320.000.000 F CFA
▪ (soit 14.500 F CFA brut par action)	
<input type="checkbox"/> le solde en report à nouveau	1.120.863.243 F CFA

- Après lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes,
 - ◆ Nous vous demandons d'approuver les conventions visées audit Rapport.

Il vous est proposé de fixer à 5.000.000 F CFA brut l'indemnité de fonction à verser, en 2016, au titre de l'exercice 2015, aux membres du Conseil d'Administration.

- Nous vous demandons de ratifier la désignation par cooptation de M^{elle} Laila AIT EL MKADEM, à compter du 31 juillet 2015 en remplacement de Mme Fadoua MOUTAOUAKIL démissionnaire.
- Nous vous proposons de ne pas renouveler le mandat d'Administrateur de la Compagnie Française de Participations Financières.
- Nous proposons, cependant, de nommer M. Serge GURVIL, en qualité d'Administrateur pour six ans soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2021.
- de nommer également M. François PIRAUX, en qualité d'Administrateur pour six ans soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes clos le 31 décembre 2021.

- Nous vous demandons, enfin, d'approuver le renouvellement pour six exercices sociaux, soit jusqu'à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes 2021 et devant se tenir en 2022 des co-commissaires aux comptes titulaires les cabinets PRICEWATERHOUSECOOPERS et SIGECO et des co-commissaires aux comptes suppléants les cabinets ERNST & YOUNG et MOIHE Audit & Conseil.

Le Conseil d'administration

“Votre agence de
San-Pedro est ouverte.”



moving *San-Pedro's* way



EUROPCAR, le service de location de véhicules neufs de TRACTAFRIC MOTORS COTE D'IVOIRE est désormais ouvert à l'agence AFRICAUTO de SAN-PEDRO.

Pour vos déplacements à SAN-PEDRO, vous pouvez réserver directement au siège EUROPCAR à Abidjan ou à l'agence de SAN-PEDRO.

Nos agences sont ouvertes du Lundi au Vendredi de 7h 30mn à 12h 00mn et de 14h 00mn à 17h 30mn.

Europcar

moving *your* way

Europcar Abidjan

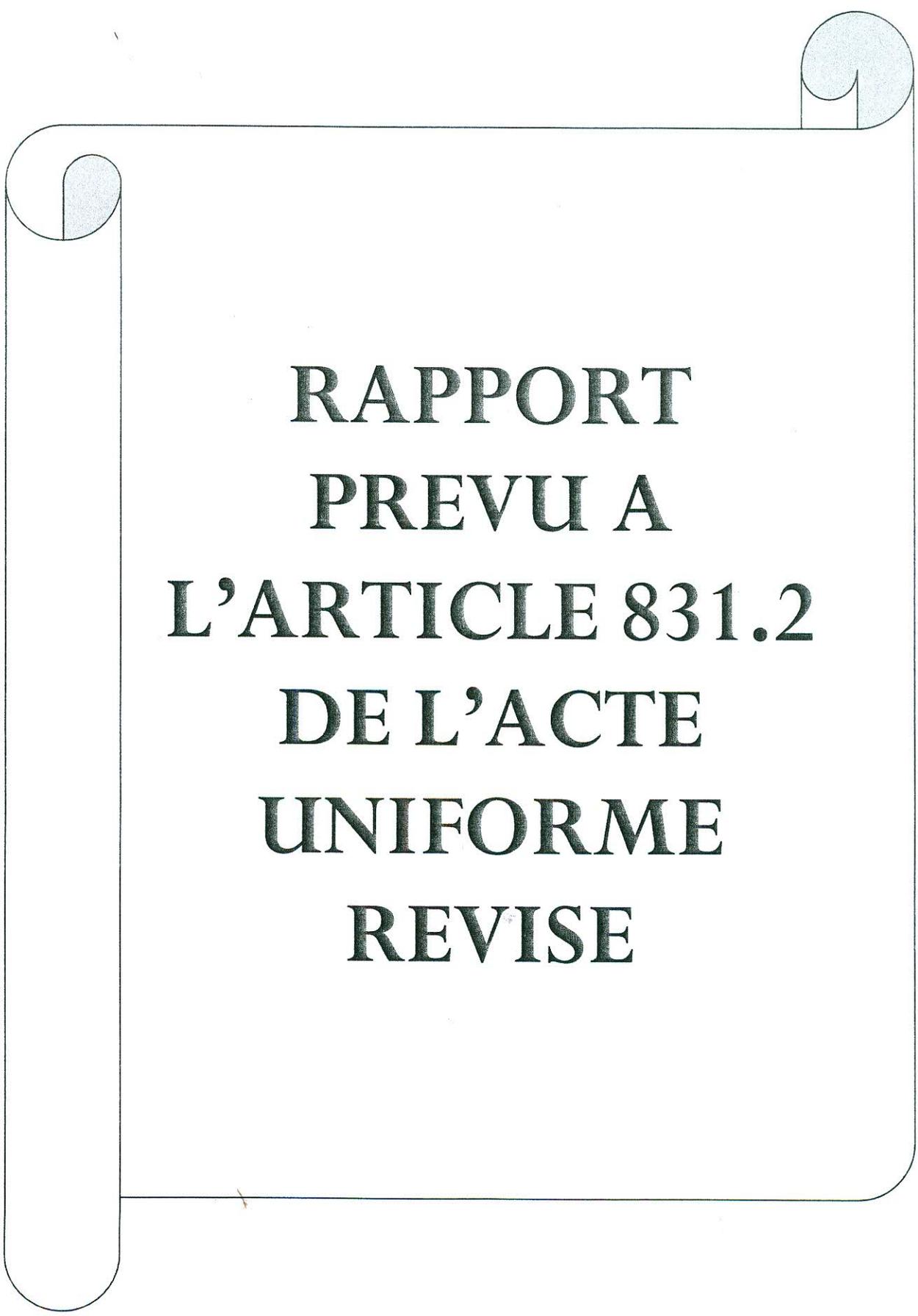
Km 4, Bd de Marseille, Zone 3

Tél. : (225) 21 75 03 55

Europcar San-Pedro

Zone industrielle, Agence AFRICAUTO

Tél. : (225) 34 71 31 55

A decorative border resembling a scroll, with a vertical strip on the left side and rounded corners. The text is centered within this border.

**RAPPORT
PREVU A
L'ARTICLE 831.2
DE L'ACTE
UNIFORME
REVISE**

Mesdames, Messieurs,

L'Acte uniforme révisé relatif au droit des sociétés commerciales et du groupement d'intérêt économique pose une nouvelle obligation au titre de son article 831-2 au titre duquel le Président du Conseil d'administration doit établir annuellement un rapport contenant les informations suivantes :

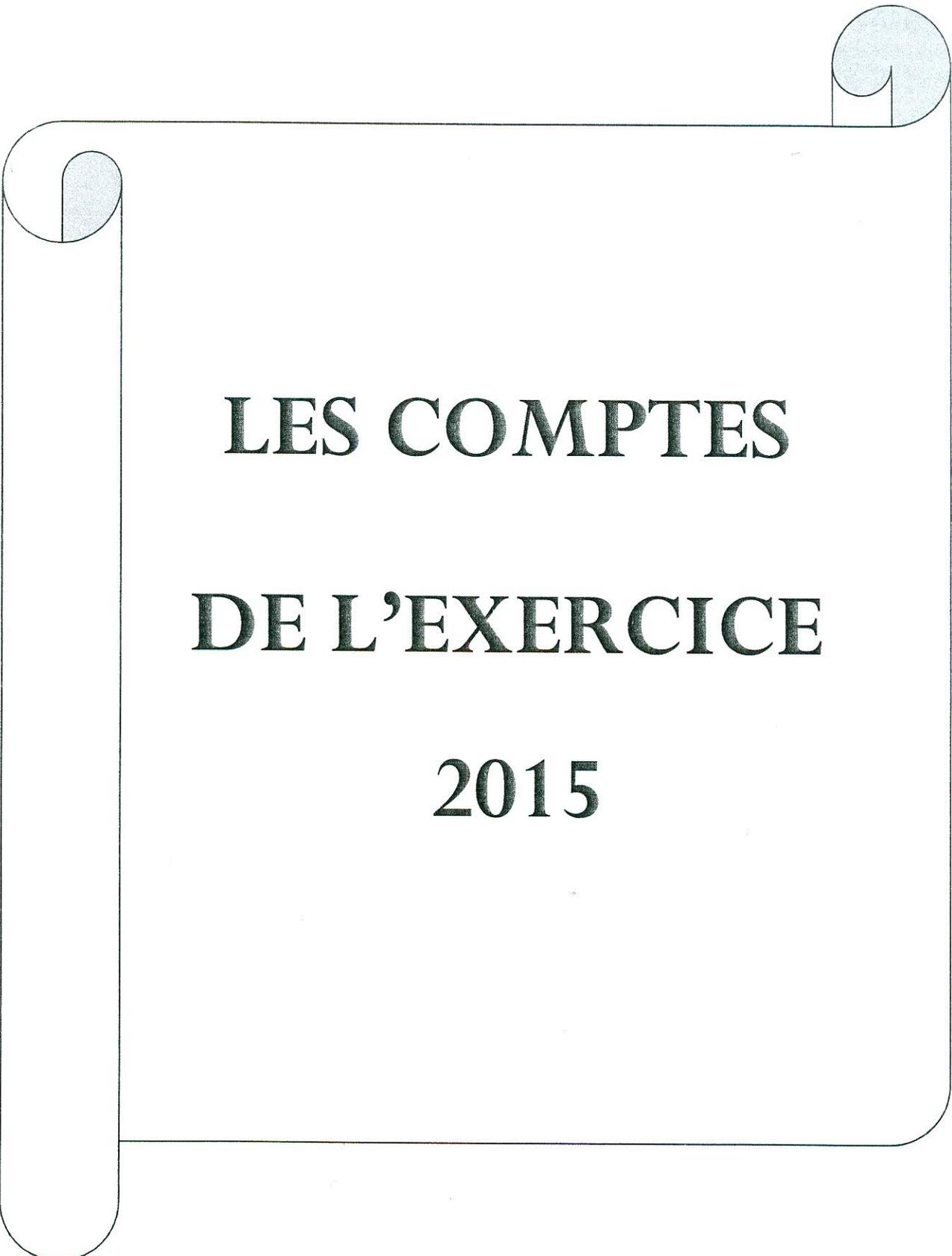
1. la composition du conseil d'administration et la rémunération des mandataires ;
2. la rémunération des mandataires sociaux ;
3. les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ;
4. les procédures de contrôle interne et de gestion des risques mis en place par la société (dont les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière pour les comptes sociaux) ;
5. les éventuelles limitations de pouvoir du Directeur général ;
6. les dispositions du code de gouvernance écartées par la Société au cours de l'exercice et les raisons pour lesquelles elles l'ont été en précisant le lieu où ce code est mis à disposition ;
7. les modalités particulières de participation des actionnaires à l'Assemblée générale ou les clauses statutaires sur la question.

Comptes 2015
Rapport relatif à l'article 831-2 de l'Acte uniforme révisé

1	Composition du CA pendant l'exercice 2015	<ul style="list-style-type: none"> - M. Mostafa CHENBOUT Président du CA - Tractafic Motors Corporation représentée par M. Ramses ARROUB Administrateur - Compagnie Française de Participations Financières représentée par M. François PIRAUX Administrateur - M^{me} Fadoua MOUTAOUAKIL (démissionnaire au 31.07.15) Administrateur - M^{elle} Laila AIT EL MKADEM (depuis le 31.07.15) Administrateur
2	Rémunération des mandataires sociaux	une rémunération de 5.000.000 F CFA brut est versée aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2015 en 2016.
3	Conditions de préparation et d'organisation des travaux du CA	<ol style="list-style-type: none"> 1. le Président du CA établit le projet d'ordre du jour qu'il soumet à l'approbation des autres Administrateurs, qui peuvent également ajouter d'autres points à l'ordre du jour ; 2. le Président adresse les lettres de convocation aux Administrateurs ; 3. il fait établir les éventuels projets de rapports relatifs aux points mis à l'ordre du jour ; 4. le conseil se tient sous la présidence du Président et avec l'assistance d'un secrétaire ; 5. le secrétaire de séance prépare le projet de procès-verbal en collaboration avec le Département juridique et fiscal du groupe ; 6. le PV du CA est signé par le Président du CA et un Administrateur après avoir été validé par le CA qui suivra.
4	Procédure de contrôle interne	<p>Organisation du contrôle interne et modes opératoires</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Diffusion des informations en interne 2. Le recensement et la gestion des risques 3. Les activités de contrôle 4. Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable 5. Organisation des systèmes d'information 6. Procédure de validation de l'information comptable et financière 7. Processus de gestion de l'information financière externe
5	Limites spécifiques des pouvoirs du DG	M. Marc ANGLADE en qualité de DG n'est soumis à aucune limitation spécifique de ses pouvoirs. Conformément à la loi, il est investi des pouvoirs les plus étendus afin d'agir au nom et pour le compte de la société dans la limite de l'objet social et des pouvoirs attribués au Conseil d'administration et aux actionnaires.
6	Dispositions du code de gouvernance écartées et les raisons de cet écart	N/A
7	Modalités de participation aux AG	Les conditions de participation aux Assemblées générales sont fixées aux articles 28 à 34 des statuts.

Ce rapport sera par ailleurs rendu public.

Le Président du conseil d'administration

A decorative border resembling a scroll or ribbon, with rounded corners and a light blue shaded area at the top right and bottom left. The border frames the central text.

**LES COMPTES
DE L'EXERCICE
2015**

TMC

S.A au capital de F. CFA 1.280.000.000 avec Conseil d'Administration
Siège social : KM 4, Boulevard de Marseille Zone 3
R.C.N° 3278 à ABIDJAN

En francs CFA

BILAN AU 31/12/2015

ACTIF	Montant brut au 31.12.2015	Amortissements & provisions	Montant net au 31.12.2015	Montant net au 31.12.2014	PASSIF	Montant net au 31.12.2015	Montant net au 31.12.2014
CHARGES IMMOBILISEES	55 877 453		55 877 453	83 816 177	CAPITAL SOCIAL	1 280 000 000	1 280 000 000
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	328 331 757	304 848 612	23 483 145	37 881 942	Capital social		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES					PRIMES ET RESERVES	4 457 920 523	4 473 730 543
Terrains	108 000 000	XXXXXXXXXX	108 000 000	108 000 000	Réserve légale	256 000 000	256 000 000
Bâtiments	4 292 458 768	1 344 153 630	2 948 305 138	3 143 912 356	Réserves libres	4 189 265 023	4 189 265 023
Installations et agencements	3 547 477 045	2 157 067 191	1 390 409 854	1 296 577 814	Subventions reçues	0	11 591 520
Matériel	1 962 893 503	1 318 623 601	644 269 902	676 603 684	Réserve de plus-value à réemployer	12 855 500	16 874 000
Matériel de transport	2 643 910 205	1 326 450 419	1 317 459 786	1 159 637 167	REPORT A NOUVEAU	658 950 185	578 587 450
Sous-total Immo. corp.....	12 554 729 521	6 146 294 841	6 408 434 680	6 384 731 021	RESULTAT NET DE L'EXERCICE	2 781 813 058	2 320 362 735
AVANCES & ACPTES VERSES S/ IMMOB CORP.	0	XXXXXXXXXX	0	0	TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 178 783 766	8 652 680 728
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	414 871 140	442 426 228
Titres de participation	0	0	0	0	Provisions pour litiges	127 605 000	199 605 000
Autres immobilisations financières	33 293 564	0	33 293 564	30 168 564	Provisions pour retraite	287 266 140	242 821 228
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	12 972 232 295	6 451 143 453	6 521 088 842	6 536 597 704	DETTES FINANCIERES & RESSOURCES ASS.	1 644 064 379	0
ACTIF CIRCULANT					Dettes de crédit-bail & contrats assimilés	0	0
Valeurs d'exploitation	16 506 538 589	279 481 574	16 227 057 015	17 404 544 232	Dettes financières diverses	2 343 669 268	2 343 669 268
Marchandises en stock	16 506 538 589	279 481 574	16 227 057 015	17 404 544 232	TOTAL RESSOURCES STABLES	11 237 739 285	11 438 776 224
Sous-total	1 999 597	0	1 999 597	0	PASSIF CIRCULANT		
Fournisseurs, avances versées	5 482 576 149	298 943 035	5 183 633 114	5 614 387 504	Dettes circulantes H.A.O.	111 626 423	399 476 190
Clients	1 934 272 615	118 135 319	1 816 137 296	1 337 357 463	Clients, avances reçues	2 052 647 333	1 537 006 729
Autres créances	7 418 848 361	417 078 354	7 001 770 007	6 951 744 967	Fournisseurs	10 239 622 684	9 166 889 859
TOTAL ACTIF CIRCULANT	23 925 386 950	696 559 928	23 228 827 022	24 356 289 199	Dettes fiscales	1 112 420 538	1 064 463 091
TRESORERIE-ACTIF					Autres dettes	615 038 213	558 989 149
Valeurs mobilières de placement	0	0	0	0	Risques provisionnés	479 944 112	124 348 831
Valeurs à encaisser	256 076 253	0	256 076 253	522 870 351	TOTAL PASSIF CIRCULANT	14 611 299 303	12 851 173 849
Banques et chèques postaux, Caisse	1 761 193 173	0	1 761 193 173	538 113 246	TRESORERIE-PASSIF		
TOTAL TRESORERIE-ACTIF	2 017 269 426	0	2 017 269 426	1 060 983 597	Banques, crédits de trésorerie et d'escompte	5 500 000 000	5 000 000 000
Ecart de conversion actif	0	0	0	0	Banques, découverts	418 146 702	2 663 920 427
TOTAL GENERAL	38 914 888 671	7 147 703 381	31 767 185 290	31 953 870 500	TOTAL TRESORERIE-PASSIF	5 918 146 702	7 663 920 427
					Ecart de conversion actif	0	0
					TOTAL GENERAL	31 767 185 290	31 953 870 500

RESULTAT AU 31/12/2015

DEBIT		Fin 12/2015	Fin 12/2014	CREDIT		Fin 12/2015	Fin 12/2014
ACTIVITE D'EXPLOITATION							
Achats de marchandises et variations de stocks (- ou +)		42 659 789 488 -1 312 837 998	44 596 475 941 -8 751 966 499	Ventes de marchandises		51 844 342 212	45 648 976 045
Autres achats		1 371 529 447	1 237 454 164	Marge brute sur marchandises		10 497 390 722	9 844 466 603
Transports et déplacements		188 011 455	172 788 442	Travaux & services vendus		3 650 163 066	3 355 848 860
Services extérieurs		4 222 700 847	3 841 278 278	Produits accessoires		300 106 187	183 477 763
Impôts et taxes directs		501 243 237	418 321 014	CHIFFRE D'AFFAIRES		55 794 611 465	49 188 302 668
Autres charges		195 386 017	197 882 599	Subventions d'exploitation		0	0
Dotations aux provisions sur actif circulant		250 632 658	438 903 056	Autres produits		454 758 059	588 280 555
		6 729 503 661	6 306 627 553	Valeur Ajoutée		8 172 914 373	7 645 446 228
Charges de personnel		2 987 505 162	2 539 773 893	Excédent Brut d'Exploitation		5 185 409 211	5 105 672 335
Dotations aux amortissements et aux provisions		1 602 433 311	1 512 055 971	Reprises de provisions		75 362 466	0
				Transferts de charges d'exploitation		550 849 960	56 188 493
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION		52 666 393 624	46 162 966 859	TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		56 875 581 950	49 812 771 716
ACTIVITE FINANCIERE				RESULTAT D'EXPLOITATION		4 209 188 326	3 649 804 867
Frais financiers		673 976 753	487 739 105	Revenus financiers		10 211 067	13 391 828
Pertes de change		0	0	Gains de change		1 479 638	0
Dotations aux provisions financières		0	0	Reprises de provisions financières		0	0
				Transferts de charges financières		0	0
TOTAL CHARGES FINANCIERES		673 976 753	487 739 105	TOTAL PRODUITS FINANCIERS		11 690 705	13 391 828
TOTAL CHARGES ACTIVITES ORDINAIR		53 340 370 377	46 650 705 964	RESULTAT FINANCIER		-662 286 048	-474 347 277
HORS ACTIVITES ORDINAIR (H.A.O)				TOTAL PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIR		56 887 272 655	49 826 163 544
Valeurs comptables des cessions d'immobilisations		45 107 854	11 122 910	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIR		3 546 902 278	3 175 457 550
Charges H.A.O.		0	12 109 355	HORS ACTIVITES ORDINAIR (H.A.O)			
Dotations aux provisions H.A.O.		0	0	Produits des cessions d'immobilisations		283 451 948	17 000 000
				Produits H.A.O.		0	0
				Reprises H.A.O.		15 810 020	15 810 020
				Transferts de charges H.A.O.		0	0
TOTAL DES CHARGES H.A.O		45 107 854	23 232 265	TOTAL DES PRODUITS H.A.O.		299 261 968	32 810 020
IMPOT SUR LES BENEFICES		1 019 143 333	864 672 600	RESULTAT DES ACTIVITES H.A.O.		254 164 114	9 577 755
TOTAL GENERAL DES CHARGES		54 404 621 564	47 538 610 829	TOTAL GENERAL DES PRODUITS		57 186 534 623	49 858 973 564
TOTAL		57 186 534 623	49 858 973 564	RESULTAT NET (+/-)		2 781 913 069	2 920 362 735

TRACTAFRIC MOTORS

TMCI

SYNTHESE DES RESULTATS

	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009	Variation 2014 / 2015
	CHIFFRE D'AFFAIRES (HT)	55 789 MF	49 188 MF	42 846 MF	40 677 MF	25 505 MF	28 166 MF	21 570 MF
VALEUR AJOUTEE % du CA	8 412 MF 15,08%	7 645 MF 15,54%	6 830 MF 15,94%	7 015 MF 17,25%	4 161 MF 16,31%	4 178 MF 14,83%	2 219 MF 10,29%	766 MF
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES % du CA	3 786 MF 6,79%	3 175 MF 6,46%	2 847 MF 6,64%	3 253 MF 8,00%	1 231 MF 4,83%	1 845 MF 6,55%	941 MF 4,36%	610 MF
RESULTAT NET % du CA	2 782 MF 4,99%	2 320 MF 4,72%	2 066 MF 4,82%	2 417 MF 5,94%	894 MF 3,51%	1 365 MF 4,85%	722 MF 3,35%	462 MF
CAPITAUX PROPRES	9 179 MF	8 653 MF	8 348 MF	8 167 MF	8 385 MF	8 385 MF	9 024 MF	526 MF
CAF GLOBALE	1 581 MF	3 823 MF	3 378 MF	3 526 MF	1 951 MF	1 951 MF	1 253 MF	-2 242 MF
INVESTISSEMENTS REALISES	1 581 MF	1 752 MF	3 056 MF	1 506 MF	1 203 MF	2 254 MF	528 MF	-171 MF
FONDS DE ROULEMENT	4 717 MF	4 902 MF	3 822 MF	3 809 MF	3 436 MF	4 202 MF	7 066 MF	-186 MF
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	8 618 MF	11 505 MF	8 397 MF	11 478 MF	5 888 MF	7 643 MF	6 939 MF	-2 888 MF
TRESORERIE	-3 901 MF	-6 603 MF	-4 575 MF	-7 669 MF	-2 452 MF	-3 441 MF	128 MF	2 702 MF
EFFECTIF TOTAL (CDI + CDD)	281	260	199	179	149	148	131	82



AFRICAUTO s'installe à San-Pedro pour mieux vous servir.

Désormais, votre agence est ouverte pour :

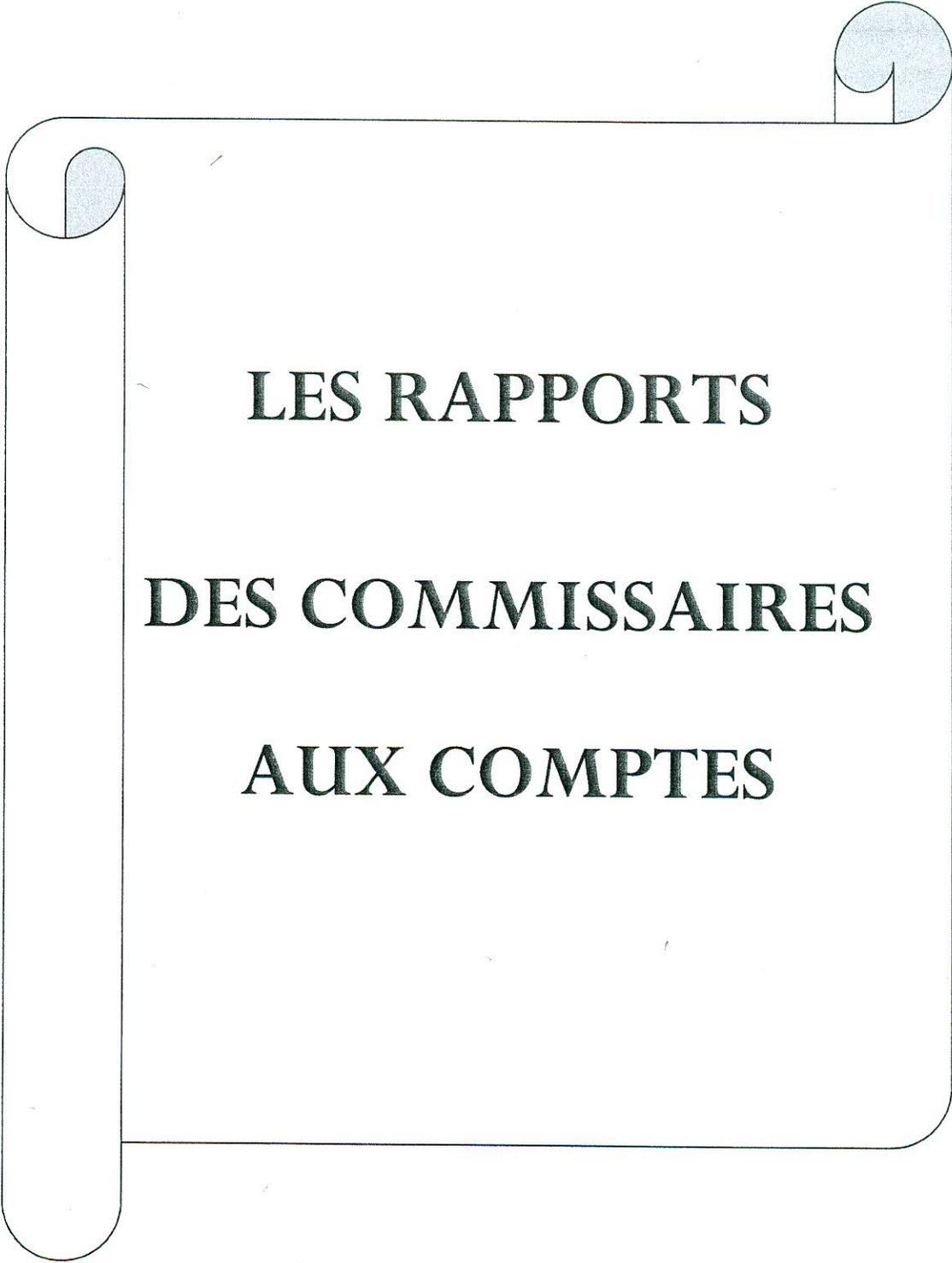
- ↪ L'entretien de votre véhicule
- ↪ L'achat de pièces de rechange d'origine constructeur
- ↪ L'achat de votre véhicule neuf
- ↪ La location d'un véhicule neuf



TRACTAFRIC MOTORS
Côte d'Ivoire

A Tractafrik Motors Corporation Company

Zone industrielle, à proximité de la SODECI
01 BP 1966 San-Pedro 01
Tél. : **34 71 31 55 - 34 71 31 56**
E-mail : tmci.san-pedro@tractafrictmc.com

A decorative border resembling a scroll, with a light blue shaded area at the top right corner and a light blue shaded area at the top left corner. The border is black and follows the shape of the scroll.

LES RAPPORTS

DES COMMISSAIRES

AUX COMPTES

Aux actionnaires
Tractafrik Motors Côte d'Ivoire (TMCI)
01 BP. 2325 Abidjan 01

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015)

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport sur :

- l'audit des états financiers de la société Tractafrik Motors Côte d'Ivoire (TMCI) tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- l'organisation administrative, le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne ;
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

Les états financiers ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Notre responsabilité est, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces états financiers.

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les états financiers. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les états financiers sont, au regard des règles et principes comptables du Système Comptable OHADA, réguliers et sincères et donnent une image fidèle de la situation financière et du patrimoine de la société TMCI au 31 décembre 2015, ainsi que du résultat des opérations et des ressources et des emplois de fonds pour l'exercice clos à cette date.

Tractafic Motirs Côte d'Ivoire (TMCI)
Rapport général des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2015)

2. ORGANISATION ADMINISTRATIVE, GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET CONTROLE INTERNE

En application des dispositions des articles 12 et 16 de l'Instruction n° 31/2005 du Conseil Régional de l'Épargne Publique et des Marchés Financiers (CREPMF), nous avons procédé aux travaux spécifiques relatifs :

- à l'organisation administrative et le gouvernement d'entreprise ;
- au contrôle interne.

L'organisation générale de la société, la conception et la mise en œuvre des dispositifs de gouvernement d'entreprise et de contrôle interne relèvent de la responsabilité de ses dirigeants. Il nous appartient, dans le cadre de notre mission de commissaires aux comptes, de décrire et d'apprécier le dispositif mis en place, afin de former notre jugement.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires en la circonstance.

Nos observations sont consignées dans le rapport adressé au Conseil d'Administration de la société.

3. AUTRES VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en Côte d'Ivoire, aux vérifications spécifiques prévues par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE.

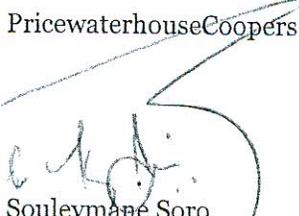
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les états financiers.

En application des dispositions de l'article 746 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, nous vous signalons que la société n'a pas mis à notre disposition de registre de ses titres nominatifs tenu conformément aux dispositions dudit article. Par conséquent, nous n'avons pas pu procéder aux contrôles relatifs audit registre prescrits par l'article 746-2 de l'acte susvisé. En outre, la déclaration des dirigeants de la société attestant la tenue conforme des registres qui ne nous a pas été communiquée, n'est pas annexée au présent rapport.

Abidjan, le 23 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers



Souleymane Soro
Associé



Po SIGECO
N'Dabian Kroah-Bilé
Associé

Immeuble Alpha 2000
Rue Gourgas – Plateau – 20^{ème} étage
01 BP. 1361 Abidjan 01

Immeuble Chardy
23, avenue Chardy - Plateau - 3^{ème} étage
01 BP. 1328 Abidjan 01

Aux actionnaires
Tractafric Motors Côte d'Ivoire (TMCI)
01 BP. 2325 Abidjan 01

**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS VISEES
AUX ARTICLES 438 A 448 DE L'ACTE UNIFORME OHADA RELATIF AU DROIT DES
SOCIETES COMMERCIALES ET DU GIE**

(EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015)

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport spécial afférent aux opérations visées aux articles 438 et suivants de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, qui stipulent que toute convention entre une société anonyme et l'un de ses administrateurs, directeurs généraux ou directeurs généraux adjoints ou actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société, doit être soumise à l'autorisation préalable du conseil d'administration.

Il en est de même des conventions auxquelles un administrateur ou un directeur général ou un directeur général adjoint ou un actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société, est indirectement intéressé ou dans lesquelles, il traite avec la société par personne interposée.

Sont également soumises à autorisation préalable du conseil d'administration, les conventions intervenant entre une société et une entreprise ou une personne morale, si l'un des administrateurs ou un directeur général ou un directeur général adjoint ou actionnaire détenant une participation supérieure ou égale à dix pour cent (10%) du capital de la société est propriétaire de l'entreprise ou associé indéfiniment responsable, gérant, administrateur, administrateur général adjoint, directeur général ou directeur général adjoint de la personne morale contractante.

Cette réglementation ne porte pas sur les opérations courantes conclues à des conditions normales.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de celles dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes de la profession applicables en Côte d'Ivoire ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1. CONVENTIONS CONCLUES AU COURS DE L'EXERCICE

Prestation de formation au profit des filiales de l'Afrique Centrale

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Ramses ARROUB.

Nature et objet

TMCI a réalisé au cours de l'exercice 2015 des formations au bénéfice des filiales de l'Afrique Centrale (Cameroun, Gabon, Congo, République Démocratique du Congo et Guinée Equatoriale).

Modalités

A la date du présent rapport, les conventions définissant les modalités de réalisation et rémunération de ces prestations n'ont pas été établies et n'avaient pas fait l'objet d'autorisation préalable de votre Conseil d'Administration. Le montant total des produits facturés et comptabilisés à ce titre est de F.CFA 28,6 millions hors taxes.

2. CONVENTIONS APPROUVEES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE DURANT L'EXERCICE

2.1. Convention de prestation de services de gestion des filiales et la compagnie OPTORG S.A

Administrateur ou dirigeant concerné

La compagnie OPTORG, représentée par Monsieur Ramses ARROUB.

Nature et objet

Cette convention porte sur la refacturation des frais réels engagés et justifiés par la maison mère pour le compte de ses filiales hors Maroc.

Modalités

La rémunération est calculée sur la base de la quote-part des charges directes et indirectes de l'année, supportée par la maison mère et imputable à TMCI, augmentée d'une marge bénéficiaire de 8%.

Le montant des charges supportées au titre de l'exercice 2015 par TMCI s'élève à F.CFA 840 millions hors taxes.

2.2. Convention de bail avec Tractafrik Motors Afrique de l'Ouest (TMAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

Monsieur Mostafa CHENBOUT

Nature et objet

Un contrat de bail par lequel TMCI loue à TMAO des bureaux situés dans l'enceinte de son siège à Abidjan au km 4, boulevard de Marseille - Zone 3, 01 B.P. 1272 Abidjan 01, d'une superficie de 156 m², a été consenti et accepté pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction.

Modalités

La location est consentie et acceptée moyennant un loyer mensuel de F.CFA 2,5 millions hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés en 2015 par TMCI au titre de ce contrat s'élève à F.CFA 30 millions hors taxes.

2.3. Contrat d'assistance technique avec Tractafrik Motors Afrique de l'Ouest (TMAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

Monsieur Mostafa CHENBOUT.

Nature et objet

Il s'agit d'un contrat d'assistance technique par lequel TMCI s'engage à fournir des prestations de conseil et d'assistance à TMAO dans les domaines ci-après désignés :

Prestations d'Assistance Générale

- juridique et fiscal ;
- financier et comptable ;
- gestion du personnel et de la paie ;
- gestion informatique.

Prestations spécifiques

- mise à disposition de personnels qualifiés ;
- organisation de séminaires.

Ce contrat signé pour une durée d'un (1) an est renouvelable par tacite reconduction.

Tractafrik Motors Côte d'Ivoire (TMCI)
Rapport spécial des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Modalités

La rémunération des prestations générales est fixée et acceptée à un montant forfaitaire mensuel de F.CFA 2,5 millions hors taxes.

Le montant des produits comptabilisés par TMCI au titre de l'exercice 2015 s'élève à F.CFA 30 millions hors taxes.

2.4. Convention de partage de charges avec Tractafrik Motors Afrique de l'Ouest (TMAO)

Administrateur ou dirigeant concerné

Monsieur Mostafa CHENBOUT

Nature et objet

Il s'agit d'une convention de partage de charges signée le 4 janvier 2010 pour une durée d'un (1) an renouvelable par tacite reconduction, par laquelle TMCI refacturera à TMAO, une quote part des charges nées de l'utilisation commune des locaux abritant leurs sièges sociaux respectifs.

Les charges essentiellement concernées sont les suivantes :

- assurance ;
- électricité ;
- eau ;
- téléphone ;
- accès à la connexion internet ;
- frais d'entretien et ménage ;
- infirmerie et médecine du travail ;
- gardiennage.

Modalités

Un pourcentage unique de 5% représentant la quote-part due par TMAO est appliqué sur les montants réels des charges citées ci-dessus.

Les montants refacturés et comptabilisés au titre de l'exercice 2015 par TMCI s'élèvent F.CFA 14 millions hors taxes

3. REMUNERATIONS EXCEPTIONNELLES ALLOUEES ET REMBOURSEMENTS DE FRAIS AUX ADMINISTRATEURS

L'article 432 de l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE soumet également les rémunérations exceptionnelles allouées et les remboursements de frais aux administrateurs, à la même procédure de contrôle et d'approbation que celle prévue aux articles 438 à 448 du même Acte.

Tractafrie Motors Côte d'Ivoire (TMCI)
Rapport spécial des commissaires aux comptes
(Exercice clos le 31 décembre 2015)

Le Conseil d'Administration de la société ne nous a avisé d'aucune rémunération exceptionnelle allouée à ses membres pour les missions et mandats qui leur sont confiés, ou d'autorisation des remboursements de frais de voyage, de déplacements et dépenses engagées dans l'intérêt de la société au titre de l'exercice 2015.

Abidjan, le 23 mai 2016

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'S. Soro', written over a large, sweeping blue line that extends across the signature area.

Souleymane Soro
Associé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'N. Kroah-Bilé', written over a large, sweeping blue line that extends across the signature area.

SIGECO

N'Dabian Kroah-Bilé
Associé

LES RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport général des Commissaires aux comptes, et pris connaissance des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2015, les approuve tels qu'ils lui ont été présentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles 438 à 448 de l'acte uniforme OHADA, relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, approuve les conventions mentionnées audit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu les différents rapports du Conseil et des Commissaires aux comptes, donne quitus aux Administrateurs de leur gestion pour l'exercice 2015.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide d'affecter :

- | | |
|---|---------------------|
| <input type="checkbox"/> bénéfice de l'exercice | 2.781.913.058 F CFA |
| <input type="checkbox"/> report à nouveau antérieur | 658.950.185 F CFA |
| <input type="checkbox"/> formant un montant distribuable de | 3.440.863.243 F CFA |
| <input type="checkbox"/> sur lequel est prélevé un dividende de | 2.320.000.000 F CFA |
| ▪ (soit 14.500 F CFA brut par action) | |
| <input type="checkbox"/> le solde en report à nouveau | 1.120.863.243 F CFA |

Il sera ainsi distribué aux actionnaires un dividende global brut de 2.320.000.000 F CFA, soit 14.500 F CFA brut par action, assujetti à l'IRVM par retenue à la source, soit un dividende net par action de 13.050 F CFA.

Ce dividende sera mis en distribution sur décision du Conseil d'administration au plus tard le 30 juin 2016.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale fixe à 5.000.000 F CFA le montant de l'indemnité de fonction à verser au conseil d'administration, en 2016, au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale ratifie la désignation par cooptation de M^{elle} Laila AIT EL MKADEM en qualité d'Administrateur en remplacement de M^{me} Fadoua MOUTAOUAKIL, démissionnaire, jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à se tenir en 2018 et devant statuer sur les comptes 2017.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale prend acte que le mandat d'Administrateur de la Compagnie Française de Participations financières arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée appelée à statuer sur les comptes 2015 et décide de ne pas renouveler son mandat.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide de nommer M. Serge GURVIL en qualité d'Administrateur pour six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, approuvant la proposition du conseil d'administration, décide de nommer M. François PIRAUX en qualité d'Administrateur pour six ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du co-commissaire aux comptes titulaire du Cabinet SIGECO, et ce pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du co-commissaire aux comptes suppléant du Cabinet ERNST & YOUNG, et ce pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

DOUZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du co-commissaire aux comptes titulaire du Cabinet PRICEWATERHOUSECOOPERS, et ce pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

TREIZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale décide de renouveler le mandat du co-commissaire aux comptes suppléant du Cabinet MOIHE AUDIT & CONSEIL, et ce pour une nouvelle durée de six exercices, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée générale appelée à se tenir en 2022 et devant statuer sur les comptes de l'exercice clos en 2021.

QUATORZIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes formalités légales.



Atelier doté d'équipements de pointe



Magasin de pièces de rechange d'origine



Service pneumatique de référence

AFRICAUTO, département de Tractafri Motors Côte d'Ivoire est l'un des leaders des véhicules utilitaires et industriels en Côte d'Ivoire.

Nous sommes à votre service pour vous guider dans le choix de vos véhicules.

Choisir HYUNDAI, c'est bénéficier de :

- ✓ La garantie constructeur
- ✓ Pièces de rechange d'origine constructeurs
- ✓ L'expérience de professionnels du métier de l'automobile
- ✓ Un atelier de maintenance doté d'équipements de pointe

Rejoignez la grande famille **HYUNDAI** Truck et Bus.



SIÈGE ABIDJAN

Km 4, Bd de marseille, Zone 3
01 BP 1272 Abidjan 01
Tél. : 21 75 03 00 - Fax : 21 24 33 70
E-mail : africauto@tractafrictmc.com

AGENCE DE SAN-PEDRO

Zone industrielle, à proximité de la SODECI
01 BP 1966 San-Pedro 01
Tél. : 34 71 31 55 - Fax : 34 71 31 59
E-mail : tmci.san-pedro@tractafrictmc.com